

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00303 Numéro SIREN : 888 757 549 Nom ou dénomination : GROUPE JACQUEMARD

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2021 sous le numéro de dépôt 4223

SAS GROUPE JACQUEMARD

ROUTE DE VRIGNE MEUSE
PARC ACTIVITE ECOVERT
08440 VIVIER-AU-COURT



Dépôt N° 4883 du
03 DEC. 2021

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 8	
Adresse de l'entreprise ROUTE DE VRIGNE MEUSE		08440 VIVIER-AU-COURT	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 88875754900017			
Néant ☐			
		Exercice N clos le 30 04 2021	
		N-1 10 00 00	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	34 836
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	4 584
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	12 355
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	5 500 000
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	5 551 775
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	3 372
Autres créances (3)		BZ	8 767
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	109 724
Charges constatées d'avance (3)*		CH	3 212
TOTAL (III)		CJ	125 075
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	333 007
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	6 009 856
Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *			
Immobilisations :			
Stocks :			
Créances :			

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.....1.00.....1.00.....)	DA	2 100 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	977 778	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	3 077 878
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	850 929	
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 018 080	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 517	
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 430	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	31 812	
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	2 923 769	
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 001 646	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	350 096	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 196	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	199 575	FH		FI	199 575
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	199 575	FK		FL	199 575	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	0		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	199 575	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	160 583		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	4 750		
	Salaires et traitements*				FY			
	Charges sociales (10)				FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	8 210			
				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)		GE	0				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	173 544	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	26 032		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ	1 000 000				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM					
	Différences positives de change		GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO					
Total des produits financiers (V)					GP	1 000 000		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ	17 923				
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	19 528				
	Différences négatives de change		GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT					
Total des charges financières (VI)					GU	37 451		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	962 549		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	988 581		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	10 803		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 199 575		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	221 798		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	977 778		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	1 000 000		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6				
	A8				
	A9				
	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	x	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables	x	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites		NA
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Groupe JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2021, dont le total est de 6 001 646 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 199 575 Euros et dégageant un bénéfice de 977 778 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 8 mois, couvrant la période du 09/09/2020 au 30/04/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société s'est constituée en date du 09/09/2020, avec un début d'activité en date du 07/10/2020, l'exercice a donc une durée de 8 mois.

~~Compte tenue de son activité d'hoding, la société n'a pas été affectée par la crise sanitaire Covid-19 et n'a eu recours à aucune mesure exceptionnelle mise en place par le gouvernement.~~

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A compter du 1er Mai 2021, des salariés embauchés sur des sociétés du groupe ont été transférés sur la société.

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- régularité et sincérité,
- prudence,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, l'inscription à l'actif,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			34 836
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			4 584
Installations générales agencements aménagements divers			1 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 192
TOTAL			12 355
Autres participations			5 500 000
TOTAL			5 500 000
TOTAL GENERAL			5 551 775

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			34 836	34 836
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 584	4 584
Installations générales agencements aménagements divers			1 163	1 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 192	11 192
TOTAL			12 355	12 355
Autres participations			5 500 000	5 500 000
TOTAL			5 500 000	5 500 000
TOTAL GENERAL			5 551 775	5 551 775

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		5 690		5 690
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		394		394
Installations générales agencements aménagements divers		167		167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 959		1 959
TOTAL		2 125		2 125
TOTAL GENERAL		8 210		8 210

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	5 690				
Autres immob.incorporelles TOTAL	394				
Instal.générales agenc.aménag.divers	167				
Matériel de bureau informatique mobilier		1 959			
TOTAL	167	1 959			
TOTAL GENERAL	6 251	1 959			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations		350 929	17 923	333 007

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 372	3 372	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 712	6 712	
Débiteurs divers	2 055	2 055	
Charges constatées d'avance	3 212	3 212	
TOTAL	15 351	15 351	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	850 929	0		850 929
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 080	18 080		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 000 000	277 257	1 137 031	585 713
Fournisseurs et comptes rattachés	8 517	8 517		
Impôts sur les bénéfices	10 803	10 803		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 627	3 627		
Autres dettes	31 812	31 812		
TOTAL	2 923 769	350 096	1 137 031	1 436 642
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000		21 001		21 001

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 279	33.33
Frais d'augmentation de capital	32 557	33.33
Total général	34 836	

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	4 584	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leurs coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONVERTIBLES EN ACTION	5 000	100	

La société a émis en octobre 2020 un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant nominal de 500 000 € (2 500 obligations de 100 € pour la tranche A et 2 500 obligations de 100 € pour la tranche B) d'une durée de 7 ans et 2 mois, au taux nominal annuel de 3,5% et assorti d'une prime de non conversion annuelle de 6,5 % pour la tranche A et de 7,5% pour la tranche B. L'engagement total en cas de non conversion s'élève à 350 929 € (160 316 € pour la tranche A et 190 613 € pour la tranche B), amorti à hauteur de 17 923 €, soit un montant résiduel de 333 007 euros au 30 avril 2021 figurant à l'actif en primes de remboursement des obligations et au passif des emprunts obligataires convertibles.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 372
Autres créances	79
Total	3 451

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Autres créances :

- Avoirs non parvenus

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 885
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 900
Autres dettes	31 812
Total	55 597

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :

- ICNE sur emprunts bancaires

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 6.541 €

- Frais d'actes & de contentieux : 45 €

- Services bancaires : 4 €

- TVA sur FNP : 1.310 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 212
Total	3 212

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Maintenance : 671 €

- Location matériel : 521 €

- Assurance : 2.020 €

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 500 000		
Créances clients et comptes rattachés	3 372		
Autres dettes	31 812		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		1 000 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques .

SAS GROUPE JACQUEMARD
08440 VIVIER-AU-COURT

SAS GROUPE JACQUEMARD
08440 VIVIER-AU-COURT

[illegible]

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GROUPE JACQUEMARD

Société par Actions Simplifiée
au capital de 2 100 100 €

Parc activité Ecovert – Route de Vrigne Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT

Exercice de 8 mois clos le 30 avril 2021

GRANT THORNTON

9 rue de Pouilly
51100 REIMS

COM FIDUCE ARDENNES

7, rue du Moulin Le Blanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GROUPE JACQUEMARD

Exercice de 8 mois clos le 30 avril 2021

A l'Assemblée générale de la société Groupe Jacquemard,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Groupe Jacquemard** relatifs au 1^{er} exercice de 8 mois clos le 30 avril 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant de l'immatriculation de la société à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres immobilisés » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et examiné leurs modalités d'application ainsi que les hypothèses retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité stratégique et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims et Charleville-Mézières, le 8 octobre 2021

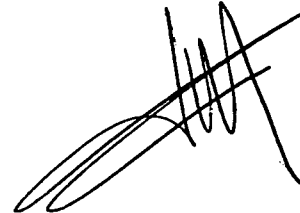
Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de
Grant Thornton International



Mallory Desmettre
Associé

Com Fiduce Ardennes



Lyne Pouydesseau
Associée

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2021 8			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF-IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	34 836	5 690	29 146		29 146	
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	4 584	394	4 190		4 190	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	12 355	2 125	10 230		10 230	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	5 500 000		5 500 000		5 500 000	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	5 551 775	8 210	5 543 565		5 543 565	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
ACTIF	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 372		3 372		3 372	
	Autres créances	8 767		8 767		8 767	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	109 724		109 724		109 724	
	Charges constatées d'avance (3)	3 212		3 212		3 212	
	Total III	125 075		125 075		125 075	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)	333 007		333 007		333 007	
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 009 856	8 210	6 001 646		6 001 646	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/04/2021 8	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 100 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 100 100		2 100 100	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	977 778		977 778	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 077 878		3 077 878	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	850 929 2 015 885 2 196		850 929 2 015 885 2 196	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	8 517 14 430		8 517 14 430	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	31 812		31 812	
	Total IV	2 923 769		2 923 769	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total V				
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 001 646		6 001 646	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

350 096

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2021 8			Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	199 575		199 575		199 575	
Chiffre d'affaires NET	199 575		199 575		199 575	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			199 575		199 575	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			160 583		160 583	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 750		4 750	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 210		8 210	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			173 544		173 544	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			26 032		26 032	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2021 8	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 000 000		1 000 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 000 000		1 000 000	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 923		17 923	
Intérêts et charges assimilées (4)	19 528		19 528	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	37 451		37 451	
2. Résultat financier (V-VI)	962 549		962 549	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	988 581		988 581	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 803		10 803	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 199 575		1 199 575	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	221 798		221 798	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	977 778		977 778	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 000 000

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	x	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Déroptions		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement	x	
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables	x	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x	
---	---	--

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers		NA
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites		NA
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures		NA
Liste des filiales et participations	x	

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels		NA
Transferts de charges		NS
Frais accessoires d'achat		NA
Valeurs mobilières		NA
Produits et charges sur exercices antérieurs		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Groupe JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2021, dont le total est de 6 001 646 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 199 575 Euros et dégageant un bénéfice de 977 778 Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 8 mois, couvrant la période du 09/09/2020 au 30/04/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société s'est constituée en date du 09/09/2020, avec un début d'activité en date du 07/10/2020, l'exercice a donc une durée de 8 mois.

Compte tenue de son activité d'hoding, la société n'a pas été affectée par la crise sanitaire Covid-19 et n'a eu recours à aucune mesure exceptionnelle mise en place par le gouvernement.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A compter du 1er Mai 2021, des salariés embauchés sur des sociétés du groupe ont été transférés sur la société.

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- régularité et sincérité,
- prudence,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission, l'inscription à l'actif,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et des titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

- les coûts de développement,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			34 836
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			4 584
Installations générales agencements aménagements divers			1 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 192
TOTAL			12 355
Autres participations			5 500 000
TOTAL			5 500 000
TOTAL GENERAL			5 551 775

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			34 836	34 836
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			4 584	4 584
Installations générales agencements aménagements divers			1 163	1 163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 192	11 192
TOTAL			12 355	12 355
Autres participations			5 500 000	5 500 000
TOTAL			5 500 000	5 500 000
TOTAL GENERAL			5 551 775	5 551 775

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL		5 690		5 690
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		394		394
Installations générales agencements aménagements divers		167		167
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 959		1 959
TOTAL		2 125		2 125
TOTAL GENERAL		8 210		8 210

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	5 690				
Autres immob.incorporelles TOTAL	394				
Instal.générales agenc.aménag.divers	167				
Matériel de bureau informatique mobilier		1 959			
TOTAL	167	1 959			
TOTAL GENERAL	6 251	1 959			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations		350 929	17 923	333 007

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 372	3 372	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 712	6 712	
Débiteurs divers	2 055	2 055	
Charges constatées d'avance	3 212	3 212	
TOTAL	15 351	15 351	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	850 929	0		850 929
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	18 080	18 080		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 000 000	277 257	1 137 031	585 713
Fournisseurs et comptes rattachés	8 517	8 517		
Impôts sur les bénéfices	10 803	10 803		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 627	3 627		
Autres dettes	31 812	31 812		
TOTAL	2 923 769	350 096	1 137 031	1 436 642
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 000 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000		21 001		21 001

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	2 279	33.33
Frais d'augmentation de capital	32 557	33.33
Total général	34 836	

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIEL	4 584	20.00

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	Dégressif	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leurs coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIG. CONVERTIBLES EN ACTION	5 000	100	

La société a émis en octobre 2020 un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant nominal de 500 000 € (2 500 obligations de 100 € pour la tranche A et 2 500 obligations de 100 € pour la tranche B) d'une durée de 7 ans et 2 mois, au taux nominal annuel de 3,5% et assorti d'une prime de non conversion annuelle de 6,5 % pour la tranche A et de 7,5% pour la tranche B. L'engagement total en cas de non conversion s'élève à 350 929 € (160 316 € pour la tranche A et 190 613 € pour la tranche B), amorti à hauteur de 17 923 €, soit un montant résiduel de 333 007 euros au 30 avril 2021 figurant à l'actif en primes de remboursement des obligations et au passif des emprunts obligataires convertibles.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 372
Autres créances	79
Total	3 451

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Autres créances :

- Avoirs non parvenus

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 885
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 900
Autres dettes	31 812
Total	55 597

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :

- ICNE sur emprunts bancaires

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 6.541 €

- Frais d'actes & de contentieux : 45 €

- Services bancaires : 4 €

- TVA sur FNP : 1.310 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 212
Total	3 212

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Maintenance : 671 €

- Location matériel : 521 €

- Assurance : 2.020 €

ANNEXE

Exercice du 09/09/2020 au 30/04/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 500 000		
Créances clients et comptes rattachés	3 372		
Autres dettes	31 812		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		1 000 000

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Nantissement des actions composant le capital des 3 filiales de la société au bénéfice de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE et de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST en garantie du remboursement des prêts consentis par lesdites banques .

« GROUPE JACQUEMARD »
Société par actions simplifiée au capital de 2.100.100 Euros
Siège social
Parc activité Ecovert – Route de Vrine Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT
888.757.549 RCS Sedan

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 977.777,64 Euros de la manière suivante :

- le montant de 48.888,88 Euros, ci..... 48.888,88 Euros,
au poste « Réserve légale » soit 5% du résultat
qui se trouve ainsi porté au même montant,
- le solde, soit le montant de 928.888,76 Euros, ci..... 928.888,76 Euros,
au poste « Autre réserves »
qui se trouve ainsi porté au même montant,

Total égal au bénéfice de l'exercice..... 977.777,64 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que s'agissant du premier exercice, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 OCTOBRE
2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
La Présidente,
Société « FINANCIERE JACQUEMARD »
Représentée par M. Christophe JACQUEMARD :

